

---

## Compte-rendu de la commission électorale

8 décembre 2014 | 16h | Salle du comité de l'AGL

---

*Présents : Florence Vanderstichelen, Olivier Pereira, Maxime Debruxelles, Mehdi Dumoulin*

*Excusés : Elodie Souplit, Maxime Lahou, Jean-François Vandrooghenbroeck, Pierre-Alexandre Beaufort, Fanny Simon, Nicolas Mathey*

*Secrétariat : Antoine Saint-Amand*

### 1. Décision sur l'organisation des élections facultaires et AGL

Plusieurs organes ont été rencontrés et/ou se sont prononcées sur la question : des représentants du SST, l'UBE, LOCI Saint-Gilles et le conseil AGL. Suite à un problème de communication, la rencontre avec le CODAF est reportée au deuxième quadrimestre. De manière générale, les avis sont assez négatifs. Il ressort par contre qu'il faut surtout travailler à remotiver les étudiants à s'engager.

Sous réserve d'une vérification juridique, la commission se positionne en faveur d'un maintien du regroupement des élections AGL et facultaires. Elle propose cependant de laisser la possibilité aux facultés qui en font la demande d'organiser elles-mêmes les élections facultaires, avec consultation des étudiants de la faculté préalable à la demande.

### 2. Revue des modifications du règlement

*Mehdi présente les modifications (principalement de formes) qu'il a intégrées dans le règlement par rapport à celui de l'année dernière.*

Une nouvelle proposition de quota « 40-40-20 » (homme-femme-tous/toutes) est amenée en commission. Il permet aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans la distinction homme/femme de pouvoir s'inscrire dans la catégorie tous/toutes, tout en préservant un équilibre entre les deux sexes. Cette question sera abordée à nouveau lors de la prochaine commission, après vérification de ce qui se fait dans d'autres organes.

### 3. Divers

#### 3.1. Validation des résultats

Décision est prise de garder un jour de délai entre le dépouillement et la validation des résultats, au cas où il faudrait gérer l'une ou l'autre situation délicate.

#### 3.2. Calendrier Q2

Les référents de liste seront invités aux deux réunions de la commission qui auront lieu après la remise des candidatures.

### **3.3. Affichage programme électronique**

Dans les anciennes versions du vote électronique, il y avait une possibilité d'afficher toutes les listes sur la même page. Ça se justifiait pour pouvoir faire une recherche. Du coup, BlueKrypt propose qu'ils implémentent eux-mêmes le champ de recherche. On pourra toujours dérouler l'ensemble des candidats, mais liste par liste.

La commission insiste pour qu'on soit certain que visuellement, ce soit clair qu'on affiche une liste et pas les autres, pour qu'on ne loupe pas des candidats. Il ne faut pas d'ambiguïté.

### **3.4. Demandes du GT genre**

Le GT genre de l'AGL souhaite formuler deux demandes à la commission électorale. D'une part, il y a le quota 40-40-20 déjà abordé, combiné au fait de pouvoir utiliser le prénom social. Ce n'est pas autorisé au niveau de l'inscription, mais ça existe pour les étudiants étrangers. Ce ne serait pas un surnom, mais le remplacement du prénom sur base d'une demande à la commission électorale.

L'autre demande concerne le règlement. Pour l'instant, on utilise le masculin au sens épïcène. La demande serait d'utiliser la méthode du point (ex : candidat·es). Sur le principe, la commission est favorable à ces deux demandes

### **3.5. Rencontre des sites**

Jusqu'à présent, ça n'a pas été un grand succès. Des contacts seront repris au plus vite, dans la mesure du possible.

### **3.6. Liste d'électeur**

La liste des électeurs est maintenant à disposition de la commission. Elle a été transmise à BlueKrypt.

### **3.7. Posture de la commission**

La question de l'attitude des membres étudiants de la commission électorale vis-à-vis d'anciennes listes est posée. Peuvent-ils réagir des prises de position ? Oui, tant que la liste ne se représente pas officiellement. La commission est en effet compétente pour les élections de l'année en cours, pas les précédentes.